val, rue Conti, No. 115, entre les rues Bouiet Dauphine.
Par urdre du capitaine, ...
LACOSTE, ... ES sou signés ont reçu par les derniers arrivages, e do. do. rouge Médoc; 33 do do ordinaire:

do. Vin blanc Sauterne;
23 barriques Vin rouge de différentes qualités;
13 demi-puèces Eau de vie Vipille de Cognac; demispecies all leasage Peignes assortis.

J. B. & F. LABATUT. DUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN A COE-LISSES DE LA N-ORLEANS & CARROLTON.

N recevera an hureau de cette compagnie, jusqu'au

ler, de mai, des propositions cachetées pour la cons-

the dans is faubourg Ste-Marie.

Four leadin et d'autres renseignemens, s'adresser au secrétaire de la compagnie. Par ordie de la direction,
il LF GENERES, secrétai L F GENERES, secrétaire.

offrent à vendre. Caisses de 8 douz- chaque, vins de Madère L F, i pip∷s, Quarts pipes, Deme-quart de pipes,
Mattes departumeries assorties,
Paniers chuille douce,
Bale de toile à chemises française, Tonneaux de fil à coudre,

10 do de seine, 50 Pamers de vins de Champagne, 7 qualité siméricare de Bourgoene mouss, ux. Calser de via de Chemboisi,
Tomeaux de vins de Medoc de 1827, de Montferrand, Pipes De mir pipes, Smarque de Dupuy, Careses de pruncaux,

10 Bulles d'amandes,
6 Bulles de couverturés françaises à 3 points,
30 Caises de vin de Bordeaux de tère qualité, 30 Saes de poivre, —AUSSI—

Un assortiment complet de carreaux à vitres de Balti-96 Boncauts de sucre de pays de 1ère qualité. 16 avril A QUERTIER & BOUTIN

District—Paroisee St. Jacques.—Jean Baptiste Ory Second District Judiciaire dans et pour la paroisse St. Jucques. Avis est, par le présent donné à tous les créanciers de l'insolvable, d'avoir à déduire du s. les dix jours après cette date, les raisons pour lesquelles le tableau de répartition présenté par les syndics, ne serait point homologué.

Peroises St. Jacques, le 14 avril 1931.

Par ordre de la dite con;
17 av - 10

DAUPHIN, Ainz, gréfier.

ES soussigaés ayant formé une société sous la raison de G. Abadio, Baries & Co., effent leurs services au public en leur qualité de TEINTURIERS; ils tien drout toute, espèce d'étoffes, en n'importe quelle couleur; Barvints f. c. l., mesurant 60 reside de face à la rue public en tent de la propriété d'Eulalie Barvints f. c. l., mesurant 60 reside de face à la rue anilèveront toute espéen de taches sans détérierer la con-leur primitive ou la qualité de létofic. Ils tendront éga-lement toute espèce de pelteurie et des chapeaux, le tout à la perfection. Ils auront constamment à vendre de l'en-cre indélibile, à raison de 50 centra la bouteille.

Les présonues qui dégueraient les honorer de leur con-finnce pourront s'admont à leur atelier, rue Bourbon, en-coignure de l'Hopitale No. 340, où elles seront servies avec les présonues qui degueraient les honorer de leur con-finnce pourront s'admont à leur atelier, rue Bourbon, en-coignure de l'Hopitale No. 340, où elles seront servies avec alèveront toute espéca de taches sans détériores la cou-

cractitude. La passiementeria qui était établie que Dauphine, No. 215, a été transportée à l'établissement ci-dessus, où l'on

executers les ordres avec exactitude.

9 av-15

J. DE ABADIA, BARLES & Co.

9 av-15

J. DE ABADIA, BARLES & Co.

No debarquament du navire le Vernon, de Bordenux,
des pius modérés, la lout en vina garantia auturela &c., savoir : 83 barriques Vin nouge St. Emilion, 1827 et 1829, lère quelliet, 12 do do. Canon, 1828; 4 do. do. 1831; 12 do do Canon, 1823; 4 barriques Vin tengre Ilant St. Emilion, 1823; 4 barriques Vin tinstons Vin blane Bergerae 1819 et 1925; 4 do blanc Barsac 1325, lère qualité; 7 pipes & demi pipes, 9 quart de prise Bart de vio d'Armenage. Pète, pantité 1925; 300-acc des sus consideres en seu des des consideres en seu de consideres en seu d

DAROISSE DORIGEANS Cour des Preuves Vente par le Régister des Testamenses Lundi, 28 du courant, à 10 houres du matin, j'exposerai en vonte, su suita son chongement, n'en air lait connaître son indication per écrit. Av sure ac ou & ABERTALE, huit jours von de Lonet auris et ets mobiliers appartenant à la suc-Conditions de la venté: comptant. Par ordre de la cour.

DAROISSE D'ORLEANS Cour des Prentes Vente par le Régister des Testamens—Semedi, 3 mai, à midi, Peaposerai en vente à la Bourse, pour compte le la succession de feu Toussant Marot, l'esclave ci après lécrit, gavoir : Sally, negresse tyće de 20 ana, blanchissense s'étan

mentée deux tois. Conditions de la vente : 6 et 12 mois de crédit, en bilets ondosees à satisfaction, portant hypothèque sur la pro-priété. Par ordro de la Cour. W F C DUPLESSIS, rec.

N. B. L'acto de vonte sera paesé chez T. Seghers, no pub. aux frais de l'acquereur. 29 mara NOUR DES PREUVES -Vente par le Régister des Tetumens—Jendi, 1er. mai prochain, à midi, j'ex-paserai en vente, à !. Bourse, pour compte de la succession de feu Samuel C. Young, la propriété ci-après décrite, sa-

La moitié indivise d'un let de terre, situé sur le chemir du Bayon, près de cette ville, ayant 65 pieds de face au dit et emin, sur ure profondeur de 260 pieds de chaque coté, sur lequel terrain il y a une maison briquetée entre oteanz, converte en bardeaux et une vieille cuisine en litions de la vente : 12 mois de érédit, en billets en

lossés à satisfaction portant hypothèque spéciale sur la Par ordre de la cour, WFC INTPLESSIS, rg. N. B. L'acto de vente sera passé devant L. T. Care-not, public, aux frais de l'acquéreur. 26 mars

AROISSE IPORLEANS-Cour des Prenves-Vente par le Régister des Testamens—Mardi, 29 avril, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de seue Margaret Duffin, les es-

Sarah, negresse agée d'environ 21 ans. Lina, négresse agée d'environ 15 ans. Conditions de la vente: 4 et 5 mois de credit, en bil-els endossés à satisfaction et hypothèque spéciale.

Par ordre de la rour, WFC DUPLESSIS, rég. Les actes de vonte scront passés en l'étude de M. hristy, aux frais des acquérours. PAROISSE D'ORLEANS.

TOUR DIS PREUVES-Vente par le Régiste des Testamens-Lundi, 12 mai prochain, à mi-di, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu John Finnerty, la propriété, ciaprès décrite, savoir :

Un Terrvin, situe au faubourg Lafayette, paroisse le Jefferson, faisant partie du terrain designé sur l olan original du dit faubourg, par le No. 17. et désigné par le No. 3, sur un plan particulier dressé par Joseph Pilis, voyer de la ville, le 20 juillet 1831; le du terroin No. 3, ayant [mesure anglaise] 23 pieds D'APRES les ordres du lieuten ant 2 3 4 pouces de face à la ligne de la rue de la Levée, compandant, la compagnie monsur le chemin Public, et s'etendant en profondeur, de tera 2 cheval dimanche prochain, 27 99 piels 3 pouces du côté de la propriété de Joseph 99 pieds 3 ponces du côté de la propriété de Joseph du courant, à 8 heures précises du Mensman, 90 pieds 1 2 pouce du côté de la rue Phimain, et se réunira au heu ordinaire du frendez-vous, place St. Antoine, Davis, et 23 pieds de large dans la profondeur, en-Davis, et 23 pieds de large dans la profondeur, en-semble les ameliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.
10 av W. F. C. DUPLESSIS, rég.

DAROISSE D'ORLEANS - Cour des Preuves-Vente par la Régister des Testamens-Mardi, 13 mai, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de seu Thomas P. Willard, les propriétés -après décrites, savoir : 1°. Un terrain, désigné par le numéro six de l'ilet nu

méro qualorze, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, et annexé à un acte en l'étude de Felix de Armas, notaire, en date du 17 février 1827, syant mesure française) 60 pieds de face à la rue Jackson, su

120 pieds de profondeur.

2 . Un terrain désigné par le numéro quatre de l'ilei 2. En terrain designe par le numero quatre de l'inti numéro un, situé au flubourg des Beligiouses, projèse de Jefferson, mesurant 30 pieds de face à la rue Félicité sur 109 pieds de profundeur sur la ligne qui le sépare du lot numéro 1 et 10è pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot num to 5 (le tout mesure anglaise).

3°. Un terrain sitté dans les mênace signase/.
3°. Un terrain sitté dans les mênace siets, faubourg et paroisse, désigné par le numéro 5, mesurant 30 pieds de face à la rue Félicité sur 188 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot numéro 4, et 107 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot numéro 8. 4 ° . Un autre terrain désigné par le numéro 69 de l'îlei numéro 7, situé sux mêmes faubourg et paroisse mesurant 30 pieds de face à Hercule Quay sur 120 pieds de profond ur entre lignes parallèles.

Les trois térains ci-dessus décrits situés au faubourg les Religieuses scront vendus ensemble, conformément à un plan dressé par l'amenteur général de cet état et dépo-sé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire. Conditions de la vente: Le terrain dans la rue Jackson, payable \$100 comptant et la balance à un et "deux ans de

ces à satisfaction portant hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS, eggst r.

NB Les notes de vonte seront passés en l'étude de Branch W. Miller, notaire public, oux frais des acquéreurs.

PAROISSE D'ORLEANS-Cour des Preuves-Vente par lo Régister des Testamens—Jeudi, 15 mai 1834, j'exposeisi en vente, à midi, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Josn Liben, l'esclave sui-William, negre agé de 13 ang, bon charretier, ayant eu

poignet denis. Conditions de la verde : Un tiers comptant, et la baà 6 et 12 mois de treus, n portant hypothèque. Par ordre de la cour, W. F. C. DUPLESSIS, reg. lance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satis-

N. B. L'acte de vente sera passé spardevant L. H. Fé-nid, notaire public, aux frais de l'acquérent. 12 mars PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens—Jendi, 15 mai, à fridi, j'ex-Ssion de feu Français Jacquet, la propriété ci-après lécrite, savoir : Un Terrain situé en cette ville, rue Bourgegne, en-

e les rues des Uesulines et Hôpital, nyant environ 200 CAISSES Blanc de Baleine, de 4, 5 et 6 a de long, dont 33 pieds sont briquetés entre potenux, et 33 pieds en muir plein et autres bâtisses dans la cour.
Conditions de la vente : comptant,
16 avril LINCOLN & GREEN

LINCOLN & GREEN

LINCOLN & GREEN

R L'ace de vente sera passé chez L. H. Férer 25 pieds de face; (mesure française) sur 100 pieds de

N. B. Lince de vente sera passe chez L. H. Férnud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 12 av PAROISSE D'ORI, EANS.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testaments—En vertu d'une commission à moi adressée par l'hon, juge de la paroisse d'Iberville, l'exposeraren vente à la Bourse, landi, 12 mai, à midi, pour compte de la succession de feue Marianne July, décidée épouse de Vennnée St. Amant, la pro-

rue Polymnie et les limites de la propriété d'Enlaile Bacchus f. c. l., mesurant 60 peids de face à la rue

1837. L'acquéreur devra fournir ses hillets endossés satisfaction et hypothèque spéciale. W. F. C. DUPLESSIS, 162.

N. B Les actes du vente seront passes parderant Joseph Cavillier, notaire public, aux frais des acqué-

Vente ar le Republica de la succesion de Ellen B. Ker, décéde pouse de Levi Pierce, l'esclave at les térrains ci-après décrits, savoir : ESCLAVE

JACK, griff,
TERRAINS.

1 °. Un morceau de terre situé dans la paroisse de Jef-

ferson, con content environ 151 acros.

Conditions: l'acquéreur devra se charger du paissient de \$526.9-3 du le 1er. mai 1835, et pareille sommé le férmai 1836 et. 1837 et la bulance du prix de la vente én un billet endossé à satisfaction, payable dans 3 ans, et portait hymnhèque sur la prophété vendue. Cette proprieté est vendue sans aucune garantie de titre

dimensions.
La montié indivise d'un lot de terre situé au fau bourg Ammonciation, designé par le No. 3, dans l'ilet No. 59, ayant 54 pieda de face à la rue des Magasins, sur 120 pieda de profondeur. Conditions : l'acquéreur devra se charger du paiem

en un buiet endosse a satisfaction port in hypotheque spe-siale.

4°. Deux terrains situés au faubourg Marigny, dans l'ilet No. 106, désignées par les Nos, 6 et 7 ayant chacun 60 ides deface à la rue de l'Union, sir 120 pieds de profon-deur, et un terrain dans le même faubourg, dans l'ilet No. 58, désignée par le No. 5, ayant 60 pieds de face à la rue 81. Autome, sur 120 pieds de profond ur, mesure française. Conditions: l'acque cur devra payer la moitié comptant et la balance dans un al, en un billet endossé à satisfaction portant hypothèque suédiale.

portant hypothèque spéciale.

5 Deux terrains situés au faubourg Lacourse, dans l'ilet bo né par les rues St. Jean Bapt ste, Oranger et. Race, of la Place publique, avant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St. Jean Baptiste, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de plofondeur entre lignes paralièles, la rue St cream de profondeur entre lignes paralièles, la rue St cream force programmes de rues St. squels terrains formed une des encoignures de rues St. B. prist et Orange.

fean II. pháth ed Grange.

Conditions: l'acquéreur devra payer la moitié comptant
et la balunce dans un an, en un billet endossé à satisfaction pertant hypothèque spéciale.

6 3. Un lui de terre formant une des encoignues des rues Constance et Danlantier, merurant 120 pied de face,

ignes parallelles.
Conditions: Pacquereur devra se charger du paiemen

de \$2000 ipayables le 20 avril 1834, 1835 et 1836, et la balance payable le 20 avril 1837, en un billet endossé à sa-tisfaction, portant hypothèque spéciale. 8°. La moitié indivise d'un terrain situé dans la rue 5 - La moute indivise d'un terrain situé dans la rue Baronne, entre les rues Julio et Girod, ayant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur. Conditions: Un an de crédit, en billet endo-sé à satis-faction portant hypothègie spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait naiement!

jusqu'à perfait paiement!

So Un lot de terre situé dans la rue Royale, entre le rues du Canal et de la livuane, syant 23 pieds de face à la rue Royale, sur 125 piels de profondeur plus ou moins, s'étendant jusqu'à "Eachange l'lace," où il mesure 25

pieds de face.

Conditions: l'acqué que devra payer la moité comptant, et la bulance à 1, 2 et 3 ans, en billets endosssés à satisfaction portant hypothèque spécialé.

Conditions de la vente. L'esclave payable à 3, 6, 9 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant bypothèque spéciale, et les terrains aux conditions ci-des

W. F. C. DUPLESSIS, régs.
N. B. Les actes de vente seront passés par Wm. Chris
y, not, pub., aux frais des acquéreurs. 20 mais DAROISSE D'ORLEANS-Cony des Preuves-Vente par le Register des Testaments-Mardi, 13 mai 1934, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Alexandro L. Descourte,

es esclaves suivans, savoir : Lucy, négrosse de 56 ans, blanchisseuse. Abraham, nègre de 59 ans, mari de Lucy, savetier, e ropié et meladif. Tom ou Thomas, mulaire de 25 ans, domestique de n on, buyant un peu, avant une hernie.
Conditions de la vente: à 6 mois de crédit, en billets

endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à Far ordre de la cour, W. P. C. DUPLESSIS, reg. N. B. Les actes de vente seront passés en l'étude de

Théodore Seghers, no nire public, sux trais des acque reurs. PAROISSE D'ORLEANS Cour des Preures Veute par le Régister des Testamens-Vendreui 16 mai procham, à midi, l'exposerai en vente à la Bourse pour compte de la succession de feu Bryan Colin, l'excla

ve ci-après décrit, savoir Aimée, négresse agée d'environ 35 ans, cuisinière, peu blanchisseuse et repasseuse. Conditions de la vente fe mois de crédit, en billets e dorsas à satisfaction portent hypothèque epéciale.

Par ordre de la cour, W. F. C. DUPLESSIS, vég. N.B. L'acte de vente sera pa-sé devant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 av

sion de leug Colette Prederic, L. c. L. la propriète et apodécrite, savoir:

Un lot de terre situé du faubourg Marigny, désigné par le No. 213, sur le plan général du dit faubourg, déposé en l'étude de Félix de Armis, notaire, ayant 60 pieds de face à la rue de Craps, entre les rues Marigny et Mandeville, sur 120 piels de profondeur, (mesure française), ensemble une petite maison en la la cettres dépendances.

Conditions de la vente: \$100 comptant, et la balance à 6, 12 et 12 de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour. Par ordre de la cour. W. F. C. DUPLESSIS. uit hypotheque spéciale.

N.B. L'acte de vente sera passé par devaut Theodor Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur. N déchargement des havires Warsaw, tienry Lee

Atlantie, venant de Liverpool, et à vendre par le soussignés en leur magisin, rue Toulonse, Noc 52:
Cotonnade brane; Cotonnade blanche;

Culicos imprimes; Mousselines do. Calicos imprimés; Méuselines do.
Mouchoirs assortis; Des Indes;
Robes de soie; Toile d'Irlande do. 4-4 do. 7-8;
Linon, Coutil fil; Mouchoirs de batiste;
Toile à Voile, &c. &c. &c.
Aussi: Calicos français; robes françaises.
10 av

KENNEDY, DUREL, & CoETABLISSEMEN, DE MACHINE A VAPEUR.

No. 120, rue de la Nouvelle-Levée, encoignure St. Joseph
E soussigné informe le publie qu'il est prêt à cons
truire toutes espèces de machine à vapeur. Il fourni ra les ouvrages en fer, des fontes de cuivre et de fer, et fera en ce genre ftoutes sostes de réparations pour les bateaux à vapeur. Les ordres somet exécutés avec promptitude.

Il espère que le public continuera à le patro J. F. OSBORN,
N. B. Illa maintenant en maint 1 machine de 15 1-2 po ces à cylindret 1 do. 111-2 do. do.; 1 do. 71-2 do. do.; 2.61-2 do. do.

E 61-2 do. do.

IAFAYETTE BORTER-HOUSE.

Rue Bienville, No. 21.

EBB BAGNAL & WEBB tiennent constant the supering of the biennent de Bien

ment à leur établissement un assortiment de Bià re, petite blère et cidre de New-York de première quaisé qu'ils offrent à vendre à bon marché, IF 300 grosses bouteilles à bière et une grande ones tité d'excellents bouchons, à vendre à bon marché,

25 février

A de 4 et 10 livres, en gros et en détail. S'adresser à P. BURERTRAND,

25 mars

25 fevrier

A de 4 et 10 livres, en gros et en détail. S'adresser à P. BURERTRAND,

'éue St. Louis, No. 128 E docteur VITAL FONDADUSE, a l'honneur d'informer le public et ses nonféreuses connaissances et particulièrement ses smit qui décireraient le voir soit pour le consulter ou l'appeler auprès de quelques malades, ou sous quelque autre rapport, qu'il cet définitivement fixé à la Nouvelle Oriéans, rue Beurbon, No 349, entre Urse-

Groy Arnould agent pour A. l'ercy vs. R. Lacera.

N vertu'd'un ordre de fieri facias à moi adressé par
l'hon. Wm. Grivet, juge consciller de la cour de
cuté, j'Esposerai en vente publique, le vendredi 25 avril
1834, à 4 heures de l'après-midi, divers meubles, saisis

duns cette affaire. Conditions; comptant.

14 avril B. BEAUREGARD, marshal 14 avril B. BEAUREGARD, marshal
Muthow Atorise, an iot de coton.

N vertu d'un ordre de sajaie provisoire, à moi adressé
de cité de la Nouvelle-Orléans, l'ai saisi provisoirement
plates de coton marquées. S. W. Swoap, et toute
partir repardex at la dite honorable cour, dans les quinze

ours de la publication de cet avis pour répondre à la de B. BEAUREGARD, merelial. William Durr qs. un lot de coton

N hertu d'un ordre de saisie provisoire à moi adress par l'hon. Wm Grivot, juge conseiller de la cour d cité de la Nouvelle-Orléans, j'ai saisi provisoirement cim le \$412, 50 cents du le 4 avril 1935, et la balance en un bil-et endossé à satisfactior payable le 4 avril 1936 portant hy-pothéque sur la propriété.

3 °. Un lot de terre situé au fanbourg Saulet, ayant 41 dits honorable cour pour répondre à la susdite demande-tie la 10 appear plus ou moins à la rue Hunter sur diverballes de coton marques John AV Swoap, et sous les No Etkin. Cross vs. un chalan et son chargement de coton

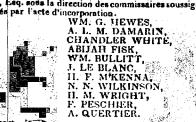
ses profondeurs.
Conditions: l'acquiéreur devra se charger du paiement de \$2500 dû le 9 avril 1835, et la balance le 9 avril 1836 en un billet endossé à stitisfaction port ent hypothèque spéciale.

1586 par l'honorable W. Grivot, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'ai saisi provisoire en int trente cinq balles de coton, à bord d'un chalan amarré dans le vert de la Nilg-Orléans, ct je cite par ces présentes to tes personnes y intéressées de comparaire parde vant la dite honorable cour, pour répondre à la demand in dit Cross, dans les quinze jours de cette publication,
14 avril B. BEAUREGARD, marshal. Anderson Brunby vs. un certain chalan et son chargeme

de coton.

N ve: tu d'un ordre de saisie provisoire, à moi adresse par l'honorable W. Grivot, juge conseiller de le cour de cité de la Nouvelle-Orléane, j'si saisi provisoire ment vingt halles de coton à bord d'un chalan amarré dans ce part, et je cite par ces présentes toutes personnes y intéressées à comparaître pardevant la dite honorable cour re-sera à comparatire pardevant la dite honorable cour, dans les qu'uze jours de la publication de cet avis, pour répondre à la demande du dit Brunby. 14 avril B. BEAUREGARD, marshal,

Compagnie d'Assurance Commerciale. LES livres de souscription au fond capital de cette Compagnie seront ouverts le jeudi. 10 d'avril 1834, 10 heures du matin, et continueront à l'être chaque jour usqu'à I heure de l'après-midi, jusqu'à nouvel avis, au vo. 74, rue du Canal, près du bureau de John Kitty mith, Esq. soès la direction des commissaires soussignés,



N. uvelle-Orléans, le 12 avril 1834.
\*\*ELECTION annuelle de neuf Directeurs, aur lieu au hureau de la dite compagnic, lundi, 28 cant.

S. H. TURNER,

14 avril-13 Bureau de la Compagnie d'Assurence de la Nouvelle-Orldans—13 avril 1834. VIS est par le présent donné, qu'une élection de neuf Directeurs de cette institution aura lieu le Lundi, 28 du courant, au bureau de la dite compagnie, entre 10 heu-res du matin et 2 de l'après midi. Les actionnaires sont

respectuensement invites à y assister. Avg. ST. MARTIN, LEINTURERIE-Atelier de Teinturerie, biet

. ` situé et très bien achalande, à vendre avec ses chai dières, presse, cylindre, metiers, ustensiles et accessire. On vendra égalene nt un magasin de marchandises se hes, s'adresser au bureau du rédacteur de l'Abeillie. Lu pripriétaire de cet établissement est appelé en Fran-ée au plustét par des intérêts majeurs de famille, cepen-dant, il resterait de 2 à 3 mois pour enseigner le métier d'ila teniture à un nequéreur qui, par lui même voudrait l'apprendre, ou le fure apprendre à une personne à laqueld' la teiliture à un acquéreur o il s'intéresserait.

Avis aux Négocians Commerçant avec les ports Mexicains.

nutieus anent le contenu de chaque caisse, bale, baril ou nutre, d'après leurs différentes marques, lequel devra être nuferies particuliers devront être certifiés par les consula ou 4, et 29 pieds 7 pouces sur la ligne du fond, le tout mesure vue consuls de la république, du plus prochain port où le naglaise.

2 Un Terrain No. 2, du même ilet, de 27 pieds 3 pou-

DAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—

Vente par le Régister des Testamens—Vendredi, 16

Le certific at auquel fait allusion cet article, fut auspendu "jusqu'ù ce que la loi réglant les consulats soit décréties," et comme le sous signé a requ de son gouvernement
la loi en question, il devient de son devoir d'informer du
de la succession de leu Alphense Cariau, les esclaves ciarrès décults souver.

barriques via rouge St. Emilion, Ier. crû, 40 barriques Via blanc Bassac, Nerue, et Grave, 12 paniers de Champagne; 1000 paniers d'Anizette, le tout ayant droit au drawback. Et d'importation antérieure, un grand assortiment de Vins vieux des lère, qualifiés, St. Emilion, Camy Pomaral; Mé-

12 harriques Vin rouge Graves; 170 caisses do. do.; 25

D'Importation Antérieure.

50 barriques Vin rouge Montferrant; 40 do. Talence.
20 do. Haut Talence; 12 do. Léoville et Pontet Canet;
première qualité; 10 tierçons Vin blanc; 50 caisses Vin
Margaux ou Pontet Canet; 9 futailles huile de
lampe fine; Amandes, Bourthons, Huile en paniers et Marasquin; 225 sacs Café de Rio Janeiro, par

OSMIN BIGOURDAN,

7 ne Toulouse, No. 23, entre Chartres Levée.

G SASSINOT reçoit par le navire Olimpia et ofofre à vendre les articles suivans: 10 balles d'anis le coure; Il boucaut de gomme arabique; 1 ditto d'encre de parts sont dues à la corporation et sont à la charge de l'ac-

E soussigné vient de recevoir sur la Levée, une quan-tité de Pierres grès pour seuils, l'inteaux et pour toute sorte d'ouvrage "de construction, qu'il a à vendre à

pierres et de leur exécution, s'adresser à son établisse-ment rue Royale, No. 292.

N. B. Il place les grilles et les dessus de cheminée cons-truit les tembes et grave les inscriptions, le tout exécuté avec goût.

25 jan—s

S. L.

et Bethfort.)
de Bordesux, Montferrand;
Vieux Médoc; for quaging the control of the contr Liqueurs auperfines et Absynthe; Waraschino et Guração; " Ean de fleur d'oranger, (triple);

THE PERSON NAMED IN COLUMN PAR TRICOU & CANONGE. L sera Fendu, le Sanadi, 1d mai prochain, a midi, à la Bourse Howlistt, en verte d'ûn ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et peroisse d'Orléans, ca dute du 3 avril 1834, les esclués ci après décrits appartemant aux mineurs Ranguel.

naut aux mineurs Renaud. AGGY, alias Rénet, ague de 13 ans, bonne domesti que de maison et excellente marchand de lait. que ue maison et exectlente infrehand de fait.

CAROLINE, frate de 19 ans, excellent miet, négresse de confiances profits à lout dans un ménage.

LOUISE profit à lout dans un ménage.

LOUISE profit à la la confiat de la lat.

BEN, agéc de 15 ans.

Conditions—Un et deix ans de crédit en faillets enfos-

Conditions—On et deux ans de creat en ses à satisfaction et hypothèque jusqu'a parlait pairent Les-actes de vente seront passés pardevant Félix Armas, Not. Pub. aux frais des àcquéreurs. 3

PAR T MOSSY & GARIDEL.

IN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Prenves,
d'anns et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle
Orléans, daté du 22 mars, 1834, il sera vendu Samedi, le 3 mai prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les escla ves suivans, garantis des vices et maladics prévus par le loi, étant ane, partie dépendante de la succession de Marie Eulalie Villanueva, femms de C. D. Dutillet: -BABET, négresse, agés de 40 ans, un peu cuisinière

blanchisacuse et repasseuse, et bon sujet.

SOPTHE, négreuse, agée de 25 ans, servante.

Conditions—6 12 et 13 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et pyothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de Vente seront passés pardevant Mr. L. H.

Ferrand, not. pub. aux Irnis des acquéreras. 4 avril

PAR TRICULL & CANONGE. PAR TRICOU 4 CANONGE.

N vertu d'un ordre de l'honorable Cour du 1er. Dis-triet Judiciaire de cet Etat, sous la date du 24 mars 1834, il sera vendu le sanccii, 3 de mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes appartenant à la société de François l'agné & Co., savoir :

PROPRIETES FONCIERES.

Un morcetta de Terre situé dans la paroisse Jefferson,

à 6 milles de la Nouvelle-Orléane, sur la rive droite du Mississippi, medirant deux arpents deux tiers ou à peu près, [la dimension exacte sera donnée au moment de la vente] face au flauve, sur 80 arpents de profondeur, avec les coquilles qui se trouvent au bayou aux Bœufs, tous les éditues et agaitiorations qui en dépendent, à l'exception de la maison de M. Charles Livaudais, qui lui est réservée, avec le droit de la transporter deux mois après la ven-te, et sont pussi excepté, les écluses qui se trouvent à la fin du Canal, près du fleuve; et un autre morceau de terre qui a toujours été considéré comme attaché au premier, attué au Barstaria, également dans la paroisse Jefferson, distante d'environ 20 milles de la Nouvelle-Orléans et mezarant 12 arpents de face, sur le lac Perrier, ou Qua-cha, sur 30 arpents de profondeur, borné au Sud Ouest par la rive Est du Bayou Pouba, et de l'autre côté par des terres vacantes.
29 ESCLAVES—Sávois:

29 ESCLAVES—Savora:

Jacob, âgé de 30 ans, bon à tout sur une fiabitation;
William, âgé de 30 ans, do. do.; Nelson, de 27 ans, do.
do.; Isaac Johnson, de 26 ans, do. do.; Félix, créele de 25
ans; do. charretier; Charles Fig., de 30 ans, do. do.; Thomas, de 30 ans, do. do.; Henry Pope, de 25 ans, do. do.;
Augustin, de 55 ans, do. do.; Bob, de 25 ans, do. do.; Dimho, de 28 ans, do. do.; Lyhin, de 50 ans, do. do.; Bastien,
de 50 ans, do. do.; Robert de 25 ans, do. do.; Robertson,
de 35 ans, bon inséqueur un pau fureccon califu, se déde 35 ans, bon ingénieur, un peu forgeron, calfut, se de-rangeant quelquefois; Walker, de 35 ans, assez bon forge-ron, bon sujet; Verse à boire, créole de 35 ans, commandeur, bon à tout, hon sujet; Mars, de 28 ans, bon à tout, s'étant alisenté pendant une semaine; Davis de 45 ans faisseur de panier, bon sujet; Ben, de 25 ans, ingénieur, tonnelier, bon à tout, bon sujet; John Cooper, de 25 ans, bon tonnelier, un peu charpentier; George Fountain, de 26 ans, bon paifrenier, bon à tout sur une habitation; Charles Lance, de 30 ans, mecon, fearron dennis 5 mois, Patit Jones, de 30 ans, maçon [marron depuis 5 mois] Petit John, de 20 ans, bon à tout, s'étant absenté pendant 4 mois; César, de 28 ans, bon à tout, ocher, bon sujet; An-dré Baltimore, de 28 ans, bon à tout, calfat bon sujet; Pominique, de 50 ans, bon sujet; Charles Davis, de 25 aus, do.; Willis, de 30 ans, do.

Ces esclaves sont depuis long tems dans le pays; et sont celimatés Conditions de la vente. Les propriétés foncières à un crédit de 1, 2 et 3 ans. es esclaves à 1 an. le tout en billets endossés à satisfac Les vendeurs auront le droit d'exiger des acquéreurs

des hillets par coupons. Aucun esclave ne sera livre avant que les conditions de a vente alent êté rempliés, et si les acquéreurs n'ont pas aigné leur vente et fourni leurs obligations, dans les quinaire, les vendeurs auront le droit de reprendre les esclaves vendus el de les exposerà l'encan apres 10 jours d'avis la folle en chère des dits sequéreurs. Les actes de vente rerent passés pardevant Félix d' Armas, not, public, aux frais des acquéreurs.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

N vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Pieuves, il sera rendu à midi, à la Fourse Hewlett, Mardi,

29 avril 1834, les prorriétés suivantes, dépendant de la succession de feu H. M. Myers. 1° Un Terrain, No. 1, de l'liet 1, du faubourg des Religieuses, paroises de Jéfferson, mesurant 31 pieds 11 pouces de face aur la rue Félicité, sur 109 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté avoisinant la rue Pryfélivre que montent où le bâtiment jettra l'encre. Ces ma- tannée, 109 pieds sur la ligne de division du terrain No

ces de face, sur la rue Ste. Marie, sur 109 pieds 7 pe et 1 ligne de profondeur sur le côté avoisinant la rue

mai, à midi, jexposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Alphanse Cariau, les esclaves et après décité, savoir.

1º Giringe, nèure à gel d'environ 21 ans, cigarrier, hot might et de la succession de feu Alphanse Cariau, les esclaves et après décitis, savoir.

1º Giringe, nèure à gel d'environ 21 ans, cigarrier, hot might et de la succession de feu Alphanses Cariau, les esclaves et après décitis, savoir.

1º Arnikey, nègresse par la lique de profondeur sur le côté avoisinant la rue Prystande de la succession de feu Alphanses Cariau, les esclaves et après décitis, savoir.

1º Arnikey, nègresse par la lique de pour de la remain capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane. Conditions de la vente : Un an de crédit, en billets en de la succession de feu la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la succession de continue de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la faction de la vente : Un an de crédit, en billets en de la

Conditions-\$140 payable le ler, mai 1834, l'acquéren

Pierre et des Remparts, syant 32 pieds sur la rue St. Pierre et des Remparts, syant 32 pieds sur la rue St. Pierre et 95 sur la rue des Remparts. Sur ca terrain se trouvent deux maisons dont une á étage, avec leurs dépendances, le tout en briques et couvert en ardoises. Cette pro-

potager.

4 ° Ur e propriété située au chemin du Bayou St. Jean, sur le côté gauché en soriang de la ville, tenant à la pro-priété de M. Ed. J. Forstell, et ayent 30 pieds de face au chemir, sur environ 240 ou 250 pieds de profondeur, me-sure française. Sur cette propriété se trouvent des bâtis-ses et des arbres fruitières; cette propriété peut faire face à une autre rue dans la profondeur en prolongeant la rue de l'Honitel.

re aux dites seu rues.

6º Quatre Terrains contigus, situés au faubourg
Washington désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 4, de l'ilet
No. 2, au plan susdit de M. Pilié, lessat face au fleuve,

VENTER A PRICAR PARTRIOUN & CANONGE.

vendu samed prochade 26 du courant, à la
e de Hewlett. A saidi.

Bourse de Hewlett Are Un mulatre nomme CHERY, age d'en ir n 30 ane. Ja musice nomme Carmas a, age d'active de la hoteronic de la hoteronic Conditions; Moitié comptant, et la balance à Conditions; monte company, de crédit; en billet endoré à entissaction et accentique

hypotheque.

L'arte de vente sera paret chez Gustave Le Gerden not, public, aux frais de l'arquéreur.

VENTE DE BELLES PROPRIETES 

24 LOTS DE TERRE, l'àtieses d'ingraine neufe, situés au dessus de la presse à coton à vapeur de la Levée, estre le chémin public et les rues du Port, Victoire et St. Ferdinand. Ces propiétés avoisiment celles des Architectes de la Nouvelle-Orléans dont les améliorators continuelles ne peuvent que contribuer à en assurer l'augmentation de valeur, sides par la nature qui fait de cette partie de ville le plus convents et du port, et cu déjà depuis plusieurs années les navires al-ondent.

9 Lois de l'eur sittés dans l'ist du faulures blasieur.

2 Lois de Terre situés dans l'i et du faubourg Marigny, bornés par les rues de la Levés, des Champs Elysées, Vie toire et Marigny; ils sont ritués entre la propriété de M. Hart, M. Shill, et l'Hôtel Franklin, et ou une sortie à la Bart, M. Soin, et criotet grantain, et ou une sortica la rue Victoire par un passage communi à divers lois, magains et la nouvelle glacière. Il y a peu de lois ca ville, qui soient plus avantegeusemet situés que ceuxei, à pressmité du fleuve, au centre du port d'Orieins et faisant face au point de départ du chemin è ceulisse du Lac Pontcher-train, où les affaires prement un esser dépassant conséc-rablement les prédictions des moncres les nins contrent les prédictions des proncuis les pius exalics de et utile établissement.

De plus—2 vastes Lots de Terre situés au faubeurg De-clouel et Louise, et faisant face un fleuve; Pon memant 10 pieds 3 lignes de face, et l'autre 56 p'eds 2 lignes, su-tryton 360 pieds de 70 piede 3 lignes de faer, et l'autre 56 pieds 2 lignes, sur exviron 360 pieds de profondeur. Ces lors sont cenvenablement situés pour y établir des usines ou de grands mar gasins de dépôt; ils sont vendus avec le 1 sivilège d'allusion au de là du cliemin publie et dé la Levée où le fondes est de terre argileuse qui promet de consolider les travaits que l'en jugerait à propos de faire en dehors de la Levée. Les quaditions de paiement qui seront avantagement ainsi que les doncusions et description plus particulières de ces lotés seront autonéées par des affiches qui ques jours avant la veute, et les plans seront exposés à la Bourse. 23 avril.

PAR J. LECARPENTIER.

L'vera vendu vendredi, 23 m ni 1834, km jdi prégin, k'le.
Boune Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Bousse Hewlett, en vertu d'un ordie de la Cour des Preuves, en date du Savril 1834, la propriété ci-après dégnée, appartenant à la succession de feu Rosalie Chevincau, un demi terrain sitré en cette ville, me Bourgogne, entre les rues Si. Philippe et des Ursulines, ayant 30 pir de de tace à la rue Bourgogne, sur 120 profendeur, sir lequel se trouve une maison de 4 appartenens à la suite les uns des autres, use cuisine en hois et en marvais état.

Conditions: Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 sus, de ctédit, en billets endursés avec hypothèque jusqu'à parfait patement et d'visé en que tre courons égaux; les frais d'acte de vente seront à la clarge de l'acquéver, fequel prendra possession de la propriété vendue meante. quel prendra possession de la propriété vendus préparente avoir rempli les conduiers de la vente.

FAR T. MOSSY & GARIDEL.
vendu cameci, 28 du courant, à la Bousse de Une quantité de Argrés et Nigresses, houlangées, mar-chandes de pain, d'autres domestiques et nègres de champ; e qui sera plus amplement désigné as moment de la ven-

Conditions: I quart à 6 mois, le rèste en doux termes éganx, à let 2 ans, ces deux derniers termes seulement portant un intérêt de 5 pour cent par an, avec billeis endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait pais-

Burcau de la Compagnie des Architectos, Nonvelle-Urleans, 14 avril 1834.

A LOUER—Cinq belies Maisons en brieffes et à trois étages avec dépendances &c, situées me the la Levée, endoignure de la rue du Quarier.

Pour les prix et conditions, s'adresser au beresu de la compagnie de a Architectes, à la presse à coton à vapeur de la Levée. [16 av] SOMMEREAU Sert. AVIS.

M. BREHIER, Pharmacien, prévient M. BREHIER, Pharmacica, présient le public et ses amis en particulier, qu'il vient d'établir une planmacic à l'encoignure des ruce du Quanter et des Remparis.

On rouvera dans son établissement tous, les chjets qui concernent la pharmacie, tela que, Produits Chimiques et la Dregnericen gros et en rétail.

Les presemptions de Messieurs les médés y seront case utées avec sous et présison et case utées avec sous et le case de la case de la

cins y seront exécutées not com et méricion, et trans-pontees, chaque jour avec exact inde nu domarile des per-sonnes qui no sont pas en situation de face ches n este

paiement.
Il tient eu si des sangsues de cloix, des instruments de Il tient cut si des sangenes de cloix, des instruments de Chirurgie, les fourniture pour les dentistes &c. à toutes sortes de médicament, patentés de divers pays.

H ne négligers rien jour inériter la configure des jersonnes qui voudont bien s'adresser à lui; et prie celles qui le

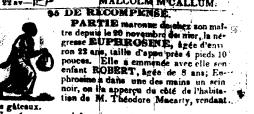
inaissent de vonloir bien is lui continuer. 31 mais

Nouve le Urieure,
Par ordre de la Direction,
E. BARAU, secrétaire. 21 mars—3H AVIS.

dépendance des Etats-U. in Par le Gouverneur George Eustin, Séct. d'Etat A. B. ROMAN. \$10 DE RECOMPENSE.

Beau. Ello parle anglais et tranveste de guingten, à qu'elle a été vue elle portait une robe fiae de guingten, à raies rouges et blanches, des bis noirs, et us appubblir madrae à la tête. La récompense suedite sera distribuir à celui qui l'arrêtera et la conduira à la geole on la rainenera à son maître, No. 89, ros de la Levés.

MALCOLM M'CALLUM: SO DE RECOMPENSE



des gâteaux.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la 946 DE RECOMPENSE. conduire, à l'une des gentes de cet Etat.

on et mir de drap noir, un crèpe à son chapeau. S'adres-er à Mh.

ANS l'article 4, de la l'oi du 31 de mars 1931, que le sonssigné a publié en ectte ville au mois de mai de le même année, il est stipulé que : "En quire du manifeste, prevu par l'article ler, de cette loi, on a dre manifeste en triplicata doit être présenté, de chaque importation, signé par le chargeur, exprimant ini-

nacen.

7 avril.—fen

N débarquement du navire Balochan, et à vendre par

Pre. Lafaye, rus Royale, No. 147, 31 futailles Eaude-Vie assorties en grandeurs de futailles et qualités; 16

vieux des lere, qualités, St. Emilion, Cainy Pomaral; Médoc, &c., ainsi que de l'Eau-de-vic.

Pre. LAFAYE.

VENDRE arrivant de Bordeaux et en débarquement du Ballochan:

paniers Champagne.

D'Importation Antérieure.

Il a également fait un arrangement avec le propriétaire, une carrière qui a un grand établissement à vapeur pour sciet les pierres. On doit lui délivrer les pierres sous un mois d'orère; ce qui le mettra à même d'avoir constanment à sudde une grande quantité de teutes espèces de pierres de construction. Pour voir les échantillons des nieres et de leur exécution au des constants des constants des constants de constants

A VENDRE par le soussigné, les objets suivants : 1,000 sacs Sel fin et demi-gros: 400 barriques Vin de Marseille (Bergasse, Ponset

Township 4, Rangée 2, Ouest, section 13, suivant le plan fait par Wills Roberts, contenant 5 arpens.

Conditions, à 1 an de crédit, en billet endossé à satisfaction portant hypothèque en 28 mars

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Bourse de Hewlett,

1° Un TERRAIN situé à l'encoignure des rues St.

Pierre et des Remparts, syant 32 pieds sur la rue St. Pier-

de tours: I boucaut de gomme arabique; I ditto d'encre de Cayot; 2 balles racine gentiane; 2 caisses verres à quinquet; 20 estagnons eau de fieurs d'oranger triple; 2 malles briquets oxigénés; 50 grosses veilleuses; 100 beuteilles jus graceille; amandes douces et amères; colle de poisson en feuilles; feurs de camomilles, guimauves violettes, sureau, LG SASSINOT, rue St-Leuis, N° 90.

AUX ENTREPRENEURS.

AUX ENTREPRENEURS.

AUX ENTREPRENEURS.

AUX ENTREPRENEURS.

Parts sont uouve quéreur.

2° Un Terrain situé rue Bienville, entre les rues Bour gogne et des Remparts, ayant 26 pieds 10 pouces de face; sur une première profondeur de 119 pieds, là le terrain ou ve de 3 pieds 3 pouces sur une seconde profondeur de 55 pieds 3 pouces sur une second

15 février 1832, situé au fanbourg Wash'agton, fesent face aux rues des Bons Enfans, Lesecpe, de France et Morales, cet flet est entouré de pieux deboet ét est établi en jardin

Tillopital.

5° Quatre Terrains Nos. 428, 429, 464 et 467 de l'ilel 48, situés as nouveau faubourg Marigny, près du canaf St. Avid. Les trois premiers ont 60 pieds sur 130, et le dernier 80 pieds sur 130, et le dernier 80 pieds sur 130; le terrain No. 339 fait encoignu-

No. 2, au plan susdit de M. Pilié, fesant face au fieuve, ayant une levée très large et une bonne batture, ce qui les reud particulièrement propres à y faire le commerce de bois en grand. Ces terrains ont anamble 160 piede de profondeur, mesure anglaise, et le Cisemin No. 1. fait encoignure à la rue Lessepe et es Cisemin Publie; il so trouve sur ces terrains diverses fairspe telles qu'écurie, cases anègues &c. Cette propriété est leuée \$1200 par an, pour 3 ans à partir du Ier. février dernier et est vendue sujette à ce bail;

sonires qui monte par en entation ai mais coca n'esses les tisanes et autres &c.

Il fera tous les ses efforts pour satisfaire aux diverses demandes qui pourraient lui êtie faites par messiente les habitants et leur secorders toutes les facilités pour le

Conditions—\$140 payable le Ier. mai 1834, l'acquéreur se chargeant du paiement de \$1120 pour laquella le terrain se trouve hypothèqué, payable par tiers les Irr. mai 1935, 1836, et 1837 et le surplus à un an à dater du jour de la vente, le tout en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale.

Aussi—Tout le morceau de terre situé dans le comté de la Mobile, Etat de l'Alabama, déerit comme suit savoir : Le Terrain No. 84, sur Spring Hill, dans la Township 4, Rangés 2, Ouest, section 13, suivant le plan fait par Wills Roberts, contenant 5 arpens.

Conditions, à 1 an de crédit, en billet endossé à satisfaction portant hypothèque

28 mars

PAR T MOSSY & CARITOR

PARTIE maronne de chez le soussigré, dars la soirée de dissanche soir. 13
avril courant, la griffonne CHLOR,
agée de 22 ans, taille d'environ 5 pieda
1 ou 2 pouces. Elle res assez joite et a
un maintien agréable, et sourit en parlant. Elle a éré envoyée ici des Adykapas, par M. Perie, et a été achetés par
le soussigné de MM. Pireque & Lo
Beau. Elle parle anglain et français. La dernière fois
qu'elle a été vue elle portait une robe fine de guingbam, à
raise rouges et hlanches, ides bas noire, et un appoint

EST parti marron de la raffinerie de la Louisiane, le nègre JAC-QUES, domestique jet cocher, âgé d'environ 24 ans, thille de 5 pieds 6 pouces américains, parlant l'anglais et le frençais, il a une plaie à la jarabe

an pour 3 ans à partir du l'er. février dernier et est vendue sujette à cer bail.

Conditions; payables à let 2 ans de grafit, en billets par coupons endossés à sainfaction etchypothèses de?

Les actes de vegte seront passés en l'estès de Octave de Arme, activité serbie.

2 fav.

3 fav.

4 l'este de drap noir, en crept à son chapsa. S'adresser de drap noir, en crept à son chapsa. S'adresser de drap noir, en crept à son chapsa. S'adresser de drap noir, en crept à son chapsa. S'adresser de drap noir, en crept de drap no